



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 13 juin 2013 — N° 66

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration concernant Better Newspaper Award Ceremony – Hommage à Mme Sarah Rennie et M. Patrice Laflamme.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de féliciter Mme Lauralie Bourdages, récipiendaire du prix Claude-Masson.

M. Traversy (Terrebonne) fait une déclaration concernant la réussite scolaire de l'école secondaire Des Rives.

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner le 36^e anniversaire de la chorale Les Rossignols de Brossard.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire des Chevaliers de Colomb de Bernières–Saint-Nicolas et de Saint-Étienne-de-Lauzon.

13 juin 2013

Mme Proulx (Sainte-Rose) fait une déclaration concernant Valeant, une nouvelle entreprise implantée à Laval.

Mme David (Gouin) fait une déclaration concernant les 20 ans des Lève-tôt, lieu de concertation du quartier La Petite-Patrie.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sophie Leblond-Besner, athlète par excellence.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Louise Desmeules.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire d'Action bénévole de Varennes

À 9 h 57, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

13 juin 2013

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 51 Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 51.

Dépôts de documents

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, dépose :

Le rapport annuel 2013 de la Société des alcools du Québec.

(Dépôt n° 859-20130613)

M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le plan stratégique 2012-2016 du ministère de la Culture et des Communications.

(Dépôt n° 860-20130613)

13 juin 2013

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 11 concernant l'inclusion de la langue des signes québécoise (LSQ) à l'intérieur d'une charte renouvelée de la langue française, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 avril 2013 par Mme David (Gouin).

(Dépôt n° 861-20130613)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Richard (Duplessis), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 15, 16, 21, 22, 30 mai ainsi que les 4, 5, 11 et 12 juin 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans. Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.

(Dépôt n° 862-20130613)

M. Pelletier (Rimouski), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 12 juin 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le secteur financier. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 863-20130613)

Dépôts de pétitions

M. Marcoux (Vaudreuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 719 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le plan d'action pour la réouverture de la sortie 41 de l'autoroute Félix-Leclerc.

(Dépôt n° 864-20130613)

13 juin 2013

Mme Gaudreault (Hull) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 439 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création de cliniques-réseau en Outaouais.

(Dépôt n° 865-20130613)

Mme Gaudreault (Hull) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 493 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le remboursement des frais médicaux encourus hors Québec par les résidents de l'Outaouais.

(Dépôt n° 866-20130613)

M. Deltell (Chauveau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 235 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'apprentissage des langues dès la garderie.

(Dépôt n° 867-20130613)

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 389 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une journée nationale de prévention contre la violence envers les enfants.

(Dépôt n° 868-20130613)

M. Duchesneau (Saint-Jérôme) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 719 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).

(Dépôt n° 869-20130613)

13 juin 2013

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 127 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'interdiction d'ajout d'additifs dans tous les produits de tabac.
(Dépôt n° 870-20130613)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Trottier (Roberval) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 759 citoyens et citoyennes de la circonscription de Vachon, concernant le financement des organismes communautaires autonomes.
(Dépôt n° 871-20130613)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le financement des organismes communautaires autonomes sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 262 citoyens et citoyennes de la circonscription de Rivière-du-Loup–Témiscouata et du Québec, par M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata);
(Dépôt n° 872-20130613)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 469 citoyens et citoyennes de la circonscription de Beauharnois et du Québec, par M. Leclair (Beauharnois).
(Dépôt n° 873-20130613)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

13 juin 2013

À la demande de M. le président, M. Fournier, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

Copie d'un rapport et de deux documents d'analyse concernant les fusions hospitalières.

(Dépôt n° 874-20130613)

Motions sans préavis

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant le transfert en bloc des budgets d'infrastructures par le gouvernement fédéral; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne), conjointement avec M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, Mme Roy (Arthabaska) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes âgées;

QU'elle rappelle la nécessité d'agir sur les plans de la sensibilisation, du dépistage et de l'intervention auprès des aînés et de toute la population afin de contrer la maltraitance.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

13 juin 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Léger, ministre de la Famille, conjointement avec Mme St-Amand (Trois-Rivières), Mme Roy (Arthabaska) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la première Semaine québécoise de la Paternité qui se déroule du 10 au 16 juin sous le thème « Papa, tu me donnes des ailes »;

QU'elle reconnaisse et souligne l'engagement accru des pères québécois auprès de leurs enfants;

QU'elle invite tous les pères, les mères et les familles à participer en grand nombre aux activités organisées dans toutes les régions du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier), conjointement avec Mme Larouche, ministre déléguée aux Affaires autochtones, Mme St-Laurent (Montmorency) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des Autochtones, une journée consacrée au rayonnement de la culture riche et unique des Premières nations et des Inuits, célébrée le 21 juin de chaque année;

QUE cette Journée soit l'occasion de célébrer l'importante contribution des peuples autochtones à la société québécoise, leur patrimoine exceptionnel, leur diversité culturelle et linguistique ainsi que leurs réalisations hors du commun;

QUE nous nous joignons à nos consœurs et confrères Autochtones afin de participer aux nombreuses activités et cérémonies traditionnelles qui permettent de faire connaître, partager et honorer notre histoire commune.

13 juin 2013

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Ouimet (Fabre), conjointement avec M. St-Arnaud, ministre de la Justice, M. Duchesneau (Saint-Jérôme) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la nomination de la juge en chef de la Cour du Québec, l'honorable Élisabeth Corte, élue présidente du Conseil canadien des juges en chef pour un mandat de deux ans.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, conjointement avec Mme Ménard (Laporte), M. Deltell (Chauveau) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le travail exceptionnel de M. Pierre Fournier, caméraman de Radio-Canada depuis 35 ans, dont 28 ans sur la colline parlementaire.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale presse le ministre de la Santé et des services sociaux de mettre fin à la pratique des frais accessoires, notamment par une campagne d'information auprès des médecins et des patients, par une application plus rigoureuse de la Loi sur l'assurance-maladie et en interdisant la pratique des forfaits annuels;

13 juin 2013

QUE l'Assemblée mandate le ministre de la Santé et des services sociaux de faire en sorte que tous les soins médicalement nécessaires soient couverts.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur l'économie sociale;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie.

Mme Poirier, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira afin de procéder à l'étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques;
 - la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux.
-

13 juin 2013

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Lelièvre, ministre délégué aux Régions, propose que le projet de loi n° 42, Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et apportant certaines modifications législatives concernant le Gouvernement de la nation crie, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 42 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, M. Dubé (Lévis) retire certains propos non parlementaires.

Après débat, le rapport est adopté.

À 13 h 10, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

13 juin 2013

Les travaux reprennent à 15 h 02.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe.

Après débat, le rapport est adopté.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 29 et 30 mai ainsi que le 4 juin 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de règles abrogeant la disposition qui prohibe la vente, le service et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur des aires de jeux. Le rapport contient une recommandation.

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat restreint : 50 minutes 29 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 46 minutes 45 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 17 minutes 46 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; 5 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

13 juin 2013

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 14 juin 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 55, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 14 juin 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON